MO

SUR

(No. 74.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

SUR L'ÉLECTION DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE
LÉON XIII

20 FEVRIER, 1878

MO

SUR

Pa
cheve

Au C

Il
FRÈI
mort
mêm
bonn
âme,
la sai
d'un

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

SUR L'ÉLECTION DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE
LÉON XIII

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siége Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Il y a quelques jours à peine, Nos Très-Chers Frères, nous avions la douleur de vous annoncer la mort de notre bien-aimé pontife le pape PIE IX. En même temps nous vous invitions à faire des prières et des bonnes œuvres, non seulement pour le repos de son âme, mais aussi pour implorer la protection de Dieu sur la sainte église romaine et obtenir la prompte élection d'un nouveau pasteur selon le cœur divin de Jésus.

Aujourd'hui nous avons la joie de pouvoir vous dire comme les anges aux bergers de Bethléem : *Evangelizo vobis gaudium magnum quod erit omni populo ; je vous annonce une heureuse nouvelle qui comblera de joie tout le peuple* (Luc, II. 10).

Nos prières ont été exaucées et dans la cité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, un nouveau pontife nous a été donné dans la personne de l'Eminentissime Cardinal JOACHIM PECCI, qui a pris le nom de LEON XIII.

Gloire donc à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté : gloria in altissimis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis (Luc, II 14.).

O vénérable pontife, vicaire de Jésus-Christ, successeur de Saint Pierre, docteur infaillible dans l'Eglise de Dieu, centre de l'unité catholique, représentant visible du chef invisible de qui découle toute bénédiction dans le ciel et sur la terre, ô père de nos âmes, nous vous saluons avec une affection filiale et nous vous offrons nos respectueux hommages. Quoique séparés par une longue distance, nous sommes à vos pieds d'esprit et de cœur et comme des enfants dévoués et fidèles, nous réclamons notre part dans ces bénédictions apostoliques dont le trésor a été confié à votre cœur paternel !

Accompli avec tant de promptitude et de facilité au milieu de circonstances exceptionnelles qui nous donnaient de vives et justes appréhensions, ce grand et heureux événement doit être regardé comme une nouvelle et éclatante preuve de la protection toute spéciale que Dieu accorde à son Eglise.

Et en effet, N. T. C. F., quand on examine la fin que s'est proposée notre divin Rédempteur en fondant son

église pour continuer jusqu'à la consommation des siècles, l'œuvre de notre rédemption et sanctification, on ne tarde pas à comprendre qu'il n'en peut être autrement.

A une église qui devait durer jusqu'à la consommation des siècles, Jésus ne pouvait donner pour fondement un homme dont la vie était bornée ; quand donc il a établi Pierre comme fondement inébranlable de son église, il a voulu désigner une institution permanente et visible. La raison en est que toujours il y aura des âmes dont la foi aura besoin d'être éclairée et fortifiée, des âmes qui demanderont d'être purifiées, des âmes enfin à qui sera nécessaire une direction visible et fermement appuyée sur une autorité incontestable. Toujours le vaisseau de l'Eglise aura besoin d'un pilote visible qui y maintienne cet ordre et cette unité sans lesquels le naufrage est certain. La promesse de Jésus-Christ n'a donc pu être restreinte à la personne de Saint Pierre, mais elle doit être entendue de ses successeurs jusqu'à la fin des temps Aussi d'un siècle à l'autre entendons-nous comme une voix qui répète ces courtes mais énergiques paroles : *Pierre ne meurt point ; Pierre vit toujours dans ses successeurs et il parle par leur bouche.* Par ses successeurs il est le fondement inébranlable de l'Eglise de Jésus-Christ, il est le confirmateur infaillible de ses frères, le pasteur universel, le docteur perpétuel des enfants de l'Eglise, le guide éclairé par le Saint-Esprit et dont la voix ne saurait nous égarer, ni l'autorité être surpassée.

" *Dieu a livré le monde aux disputes des hommes ;*
" *mundum tradidit disputationibus eorum* (Eccl. III.
" 11.) : dans les sciences, dans les arts, dans les mille
" et mille affaires qui occupent les esprits sur la terre,
" les *hommes* se trompent souvent, mais parceque leur
" erreur ne compromet pas leur éternité, Dieu laisse au
" temps et aux patientes recherches de la raison humai-
" ne le soin de redresser ce qui s'écarte de la vérité ;

" mais du moment qu'une erreur quelconque pourrait " jeter en péril la vérité surnaturelle de la foi ou les " lois sacrées de la morale, il a voulu ménager à cha- " cun une sauvegarde à la fois toute puissante et infail- " lible." (Mand. No. 26, des Pères du Cinquième Concile, 22 mai 1873.)

Tel est, N. T. C. F., le secret de cette unité si parfaite qui embrasse tous les siècles comme tous les peuples. Les vérités que Jésus a enseignées à ses apôtres avec mission de les transmettre au monde entier, *in mundum universum* (Maic. XVI. 15), ces vérités ne se sont point altérées en passant par tant de mains différentes. D'un siècle à l'autre, depuis le premier jour jusqu'à la fin des temps, la même voix fait entendre les mêmes accents. Allez écouter les nations catholiques d'aujourd'hui, elles redisent les mêmes symboles que les peuples catholiques, disparus de la face de la terre, ont professés en leur temps. Comparez l'enseignement de cette multitude de livres composés dans toutes les langues, chez des peuples différents de mœurs comme de langage, par des auteurs séparés les uns des autres dans le temps comme dans l'espace, quelle unanimité admirable dans cette exposition de dogmes sublimes et de préceptes moraux si crucifiants pour la nature humaine ! Toujours et partout respire la même foi, se sent la même espérance, brûle la même charité. Aujourd'hui, comme aux premiers siècles, il n'y a qu'*un cœur et qu'une âme, cor unum et anima una* (Act. IV. 32.), parcequ'il y a un centre visible, sagement institué, providentiellement conservé et divinement investi d'un pouvoir que l'assistance du Saint-Esprit empêche de s'égarer quand il enseigne à l'église universelle ce qu'elle doit croire ou faire.

O admirables desseins de la sagesse infinie *qui atteint ses fins avec force et dispose toutes choses avec suavité : attingit a fine ad finem fortiter et disponit omnia suaviter* (Sag. VIII. 1.) !

Ne nous contentons pas, N. T. C. F., d'admirer cette œuvre merveilleuse de la droite du Tout-Puissant ; nous sommes les enfants de cette Eglise infaillible et indestructible où se trouvent la vraie foi, la solide espérance, la charité vivifiante ; montrons-nous toujours dignes de cette mère qui nous a enfantés à Jésus-Christ. Dans ces temps de troubles et de révolte où nous vivons, tenons-nous invariablement attachés de cœur et d'esprit à la Chaire de Saint Pierre, qui seule peut nous affermir contre toutes les défaillances de notre pauvre nature : elle a les paroles de la vie éternelle ; quiconque prétend récolter en dehors de son champ, n'amassera rien pour le royaume des cieux et toute branche qui ne tire pas sa sève de cet arbre de vie, se dessèchera et sera jetée au feu.

A ces causes, et le saint nom de Dieu invoqué, nous réglons et ordonnons ce qui suit :

1° Le premier dimanche après la réception des présentes, il sera chanté un *Te Deum* solennel à la suite de la messe dans les paroisses et missions de ce diocèse ; dans les communautés ce *Te Deum* sera chanté, ou au moins récité, après la messe conventuelle ;

2° A la messe et au salut du Saint Sacrement, on dira comme ci-devant l'oraison *pro papa* et on omettra l'oraison *pro eligendo summo pontifice.* Dans le canon de la messe on dira les paroles qui ont rapport au Souverain Pontife ;

3° Nous invitons tous les fidèles de ce diocèse à offrir des communions et d'autres actes de piété pour remercier Notre Seigneur et pour implorer sa bénédiction sur notre nouveau Pontife.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public,

et en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le vingtième jour de février mil huit cent soixante dix-huit.

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

Par Monseigneur,

C.-A. COLLET, Ptre.
Secrétaire.

le pre-

l'Ar-
ire, le
te dix-

ÉBEC.

Ptre.
étaire.